



511ème séance plénière

FSC Journal No 517, point 2 de l'ordre du jour

DECISION No 6/07
CONTRIBUTION DU FCS A LA CONFERENCE ANNUELLE
D'EXAMEN DES QUESTIONS DE SECURITE DE 2007

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité,

Rappelant la Décision No 3 du Conseil ministériel de Porto, dans laquelle le FCS est notamment chargé d'apporter sa contribution à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité,

Décide :

1. De présenter, par l'intermédiaire du Président du FCS, un rapport écrit et oral à la séance d'ouverture de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité ;
2. De proposer au Président en exercice qu'un membre de la Troïka du FCS ou le Directeur du Centre de prévention des conflits coordonne et préside une séance de travail appropriée de la Conférence ;
3. De soumettre au Président en exercice une liste d'éléments politco-militaires qui pourraient servir d'éléments de discussion et de sujets éventuels pour les discours liminaires dans toutes les séances, comme l'ont suggéré des délégations auprès du FCS.